

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre XXXII. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1771

à quoi je ne consentirois pas pour la rançon d'un Roi. Mais tu m'as dit qu'il me suffisoit de t'écrire pour te donner du plaisir.

Prends-en donc. Je t'ordonne d'en prendre à me lire. Si ce n'est pas pour l'Ecrivain, ni pour ce qu'il t'écrit, que ce soit pour faire honneur à ta parole. Sur quoi, finissant en stile royal, (car n'y-a-t-il pas de l'apparence que dans la grande affaire que j'entreprens, je ferai ton Roi & ton Empereur?) je te dis gravement, *Adieu.*

L E T T R E X X X I I .

Miss CLARISSE HARLOVE, à
Miss HOWE.

Mardi 14 de Mars.

Je vous envoie la copie de mes Lettres à mes deux oncles, avec les réponses; & vous laissant le soin d'y faire vos remarques, je n'en ferai moi-même aucune.

A. M. JULES HARLOVE.

Samedi 11 de Mars.

Permettez-moi, mon très-honoré second pere, comme vous m'avez appris à vous nommer dans mes heureux jours, d'implorer

rer votre protection auprès de mon pere, pour obtenir de sa bonté la dispense d'un commandement sur lequel il ne peut insister sans me rendre misérable toute ma vie.

Toute ma vie! Je le répète. Est-ce une bagatelle, mon cher oncle? N'est-ce pas moi qui dois vivre avec l'homme qu'on me propose? Est-ce une autre que moi? Ne me laissera-t-on pas la liberté de juger, pour mon propre intérêt, si je puis ou si je ne puis pas vivre heureusement avec lui?

Supposons que ce malheur m'arrive: fera-t-il prudent de me plaindre ou d'en appeler? Et quand il le feroit, de qui espérer du secours contre un mari? Le dégoût invincible & déclaré que j'ai pour lui ne suffiroit-il pas pour justifier ses plus mauvais traitemens, quand je me ferois toute la violence possible pour remplir mon devoir? Et si j'obtenois cet empire sur moi-même, ne seroit-ce pas la crainte seule qui me rendroit capable d'un si grand effort?

Je le répète encore une fois, ce n'est point une bagatelle, & c'est pour toute ma vie. De grace, mon cher oncle, pourquoi voudroit-on me condamner à une vie misérable? Pourquoi serois-je réduite à n'avoir pour toute consolation que l'espérance d'en voir bientôt la fin.



Le mariage qui promet le plus est un engagement assez solennel pour faire trembler une jeune personne, lorsqu'elle y pense sérieusement. Etre abandonnée à un homme étranger & transplantée dans une nouvelle famille; perdre jusqu'à son nom, pour marque d'une dépendance absoluë; entrer dans l'obligation de préférer cet étranger à son pere, à sa mere, à tout l'univers, & l'humeur de cet étranger à la sienne, ou de disputer peut-être aux dépens de son devoir, pour l'exercice le plus innocent de sa propre volonté? se faire un cloître de sa maison; former de nouvelles connoissances; abandonner les anciennes; renoncer peut-être à ses plus étroites amitiés, sans avoir droit d'examiner si cette contrainte est raisonnable ou non, & sans autre règle en un mot que l'ordre d'un mari; assurément, Monsieur, tous ces sacrifices ne peuvent être exigés d'une jeune fille, que pour un homme qu'elle soit capable d'aimer. S'il en arrive autrement, quel est son malheur! Que sa vie est misérable! en supposant qu'un sort si triste mérite le nom de vie.

Je voudrois qu'il dépendit de moi de pouvoir vous obéir à tous. Quel plus doux plaisir pour moi que de vous obéir, si je le pouvois! Commencez par vous marier, m'a dit

un

un de mes plus chers parens; l'amour suivra le mariage. Mais comment goûter cette maxime? Mille choses arrivent dans les mariages les mieux assortis, qui peuvent n'en faire qu'un état purement supportable. Que fera-ce donc, lorsqu'un mari, loin de pouvoir compter sur l'affection de sa femme, aura raison d'en douter, parce qu'il sera persuadé qu'elle lui auroit préféré tout autre homme si elle avoit été maîtresse de son choix? Combien de défiances, de jaloufies, de froideurs, de préventions désavantageuses doivent troubler la paix d'une telle union? L'action la plus innocente, un simple regard peut être mal interprété: tandis que de l'autre part, l'indifférence, pour ne rien dire de plus, prendra la place du désir d'obliger, & la crainte fera l'office de l'amour.

Attachez-vous un peu sérieusement à ces réflexions, mon cher oncle, & représentez-les à mon pere avec la force qui convient au sujet, mais que la foiblesse de mon sexe & celle d'un âge sans expérience, ne me permettent pas de donner à cette peinture. Employez tout le pouvoir que vous avez sur son esprit pour empêcher que votre malheureuse nièce ne soit livrée à des maux sans remède.

J'ai offert de rénoncer au mariage, si cette condition peut-être acceptée. Quelque dif-

grace n'est-ce pas pour moi de me voir privée de toute sorte de communication, bannie de la présence de mon pere & de ma mere; abandonnée de vous Monsieur, & de mon autre cher oncle; empêchée d'assister au service divin, qui seroit vraisemblablement la ressource la plus propre à me ramener au devoir, si j'avois eu le malheur de m'en écarter? Est-ce le moyen, Monsieur, par lequel on se promet de faire impression sur un esprit libre & ouvert? Une si étrange méthode n'est-elle pas plus capable d'endurcir que de convaincre? Je ne saurois vivre dans une si douloureuse situation. A peine les domestiques, qu'on avoit eu la bonté de soumettre à mes ordres, ont-ils la hardiesse de me parler. Ma propre servante est congédiée, avec des marques éclatantes de soupçon & de mécontentement: on me soumet à la conduite d'une servante de ma sœur.

La rigueur peut être poussée trop loin. Je vous le dis de bonne foi, Monsieur, & chacun se repentiroit alors de la part qu'il y auroit eue.

M'est-il permis de proposer un expédient? Si je dois être observée, bannie, renfermée, que ce soit, Monsieur, dans votre maison. Alors, du moins, l'étonnement diminuera parmi les honnêtes gens du voisinage, de ne plus

plus voir à l'Eglise une personne dont ils n'avoient pas mauvaise opinion, & de voir sa porte fermée à leurs visites.

Je me flatte qu'il n'y a point d'objection à faire contre cette idée. Vous preniez plaisir, Monsieur, à me voir chez vous dans un tems plus heureux. N'aurez-vous pas la bonté de m'y souffrir dans mes disgrâces jusqu'à la fin de ces malheureux troubles? Je vous donne ma parole de ne pas mettre le pied dehors, si vous me le défendez, & de ne voir personne sans votre consentement, pourvu que vous ne m'amenez pas M. Solmes pour continuer ses persécutions.

Procurez-moi cette faveur, mon cher oncle, si vous ne pouvez en obtenir une plus grande encore, qui seroit celle d'une heureuse réconciliation. Cependant mes espérances se ranimeront, lorsque vous commencerez à plaider pour moi; & vous mettrez le comble à ces anciennes bontés, qui m'obligent d'être toute ma vie, &c.

CL. HARLOVE.

R E P O N S E.

Dimanche au soir.

C'est un grand chagrin pour moi, ma chere nièce, qu'il y ait quelque chose

A a 3

au



au monde que je fois forcé de vous refuser. Cependant tel est le cas où je suis; car si vous ne faites pas un effort sur vous-même pour nous obliger dans un point sur lequel nous étions liés par des promesses d'honneur avant que nous ayons pu prévoir de si fortes oppositions; vous ne devez point vous attendre à redevenir jamais ce que vous avez été pour nous.

En un mot, ma nièce, nous sommes une *Phalange en ordre de bataille*. Vos lectures ne vous laissent ignorer que ce que vous devriez le mieux savoir; ainsi cette expression vous fera juger que nous sommes impénétrables à vos persuasions, & d'une invincible résistance. Nous sommes convenus entre nous, que tous céderont, ou personne, & que l'une ne se laissera point fléchir sans l'autre. Ainsi vous connoissez votre destinée, & vous n'avez point d'autre parti que celui de vous rendre.

Je dois vous représenter que la vertu d'obéissance ne consiste pas à obliger pour être obligée soi-même, mais à faire le sacrifice de son inclination; sans quoi j'ignore où en seroit le mérite.

A l'égard de votre expédient, je ne puis vous recevoir chez moi, Miss Clary, quoi que ce soit une prière que je ne me serois jamais imaginé devoir vous refuser. Quand
vous

vous seriez fidelle à ne voir personne sans notre consentement, vous pourriez écrire à quelqu'un & recevoir de ses lettres. Nous savons trop bien que vous le pouvez & que vous l'avez fait. Notre honte & notre pitié n'en sont pas moindres.

Vous offrez de rénoncer au mariage. Nous souhaitons de vous voir mariée. Mais parce que vous ne pouvez obtenir l'homme que votre cœur desire, vous rejettez ceux que nous vous offrons. Oh bien, Miss, comme nous savons que de manière ou d'autre vous êtes en correspondance avec lui, ou du moins que vous y avez été aussi long-tems que vous l'avez pû; & qu'il nous brave tous, & qu'il n'auroit pas cette audace s'il n'étoit pas sûr de vous en dépit de toute la famille, (ce qui n'est pas, comme vous le pouvez croire, une petite mortification pour nous;) notre résolution est de ruiner ses desseins, & de triompher de lui plutôt que de souffrir qu'il triomphe de nous. C'est vous dire tout d'un seul mot. Ne comptez donc pas sur ma protection. Je ne veux point plaider pour vous, & c'en est assez de la part d'un oncle mécontent.

JULES HARLOVE.

P. S. Pour le reste, je m'en rapporte à Mon frere Antonin.

Δ α 4

A. M.

A. M. ANTONIN HARLOVE.

Samedi 11 de Mars.

MON TRES-HONORE' ONCLE.

Comme vous avez jugé à propos, en me présentant M. Solmes, de me le recommander particulièrement sous le titre d'un de vos meilleurs amis, & de me demander pour lui tous les égards qu'il mérite par cette qualité, je vous supplie de lire, avec un peu de patience, quelques réflexions que je prens la liberté de vous offrir, entre mille dont je ne veux pas vous fatiguer.

Je suis prévenue, dit-on, en faveur d'une autre personne. Ayez la bonté, Monsieur, de considérer que lorsque mon frere est revenu d'Ecosse, cette autre personne n'avoit point été réjettée de la famille, & qu'on ne m'avoit pas défendu de recevoir ses visites. Serois-je donc si coupable, de préférer une connoissance d'un an, à une connoissance de six semaines? Je ne puis m'imaginer que du côté de la naissance, de l'éducation & des qualités personnelles, on prétende qu'il y ait la moindre comparaison à faire entre les deux sujets. Mais j'ajouterai, avec votre permission, Monsieur, qu'on n'auroit jamais pensé à l'un, s'il n'avoit fait des offrés qu'il

qu'il me semble que la justice ne me permet pas plus de recevoir, qu'à lui de les proposer; des offres, que mon pere ne lui auroit jamais demandées, s'il ne les avoit proposées lui-même.

Mais on accuse l'un, d'un grand nombre de défauts. L'autre est-il sans reproche? La principale objection qu'on fait contre M. Lovelace, & dont je ne prétends pas le justifier, régarde ses mœurs, qu'on suppose fort corrompues dans ses amours. Celles de l'autre ne le font-elles pas dans ses haines? & dans ses amours aussi, pourrois-je dire avec autant de justice; puisque la différence n'est que dans l'objet, & que l'amour de l'argent est la racine de tous les maux.

Mais si l'on me croit prévenue, quelle est donc l'espérance de M. Solmes? Dans quelle vûë persévère-t-il? Que dois-je penser de l'homme qui souhaite de me voir à lui contre mon inclination? Et n'est-ce pas une rigueur extrême, dans mes amis, d'exiger ma main pour un homme que je ne puis aimer, tandis qu'ils paroissent persuadés que j'ai le cœur prévenu en faveur d'un autre?

Traitée comme je le suis, c'est le tems, ou jamais, de parler pour ma défense. Voyons sur quels fondemens Monsieur Solmes peut s'appuyer. Croit-il se faire un mérite



à mes yeux de la disgrâce qu'il attire sur moi? Se figure-t-il gagner mon estime par la févérité de mes oncles, par les mépris de mon frere, par les duretés de ma sœur, par la perte de ma liberté, par le retranchement d'une ancienne correspondance avec la meilleure amie que j'aye dans mon sexe, une personne d'ailleurs irréprochable du côté de l'honneur & de la prudence? On m'enleve une servante que j'aime; on me soumet à la conduite d'une autre; on me fait une prison de ma chambre, dans la vûë déclarée de me mortifier; on m'ôte l'administration domestique, à laquelle je prenois d'autant plus de plaisir, que je soulageois ma mere dans ces soins, pour lesquels ma sœur n'a pas de goût. On me rend la vie si ennuyeuse, qu'il me reste aussi peu d'inclination que de liberté, pour mille choses qui faisoient autrefois mes délices. Voilà les mesures qu'on croit nécessaires, pour m'humilier, jusqu'à me rendre propre à devenir la femme de cet homme-là! mesures qu'il approuve & dans lesquelles il met sa confiance. Mais je veux bien lui déclarer qu'il se trompe, s'il prend ma douceur & ma facilité pour bassesse d'ame, & pour disposition à l'esclavage.

Une grace que je vous demande, Monsieur, c'est de considérer un peu son caractère

ctère naturel & le mien. Quelles sont donc les qualités par lesquelles il espère de m'attacher à lui? Eh! Mon cher Monsieur, si je dois être mariée malgré moi, que ce soit du moins à quelqu'un qui sache lire & écrire, enfin de qui je puisse apprendre quelque chose. Quel mari, qu'un homme dont tout le savoir se réduit à commander, & qui a besoin lui-même des instructions qu'il devoit donner à sa femme!

On me traitera de présomptueuse; on m'accusera de tirer vanité d'un peu de lecture & de facilité à écrire, comme on l'a déjà fait il y a peu de jours. Mais si ce reproche est bien fondé, l'assortiment n'en est-il pas plus inégal? Plus on me supposera d'estime pour moi-même, moins j'en dois avoir pour lui; & moins sommes nous faits l'un pour l'autre. Je m'étois flattée, Monsieur, que mes amis avoient un peu meilleure opinion de moi. Mon frere a dit, un jour, que c'étoit le cas même qu'on faisoit de mon caractère, qui donnoit de l'éloignement pour l'alliance de M. Lovelace: comment peut-on donc penser à un homme tel que M. Solmes?

Si l'on fait valoir la grandeur de ses offres, j'espère qu'il me sera permis de répondre, sans augmenter votre mécontentement,

ment, que tous ceux qui me connoissent ont lieu de me croire beaucoup de mépris pour ces motifs. Que peuvent les offres, sur une personne qui a déjà tout ce qu'elle désire; qui a plus, dans son état de fille, qu'elle ne peut espérer qu'un mari laisse jamais à sa disposition; dont la dépense d'aileurs & l'ambition sont modérées, & qui penseroit bien moins à grossir son trésor, en gardant le superflu, qu'à l'employer au soulagement des misérables? Ainsi lorsque des vûes de cetté Nature ont si peu de force pour mon propre intérêt, peut-on se figurer que des projets incertains, des idées éloignées d'agrandissement de famille, dans la personne de mon frere & dans ses descendans, ayent jamais sur moi beaucoup d'influence?

La conduite que ce frere tient à mon égard, & le peu de considération qu'il a marqué pour la famille, en aimant mieux hazarder une vie que sa qualité de fils unique doit rendre précieuse, que de ne pas satisfaire des passions qu'il se croiroit déshonoré de subjuguier, & pour lesquelles j'ose dire que son propre repos & celui d'autrui demanderoient qu'on eut moins d'indulgence; sa conduite, dis-je, a-t-elle mérité de moi en particulier, que je fasse
le

le sacrifice du bonheur de ma vie, &, qui le sçait? celui peut-être de mon bonheur éternel; pour contribuer au succès d'un plan, dont je m'engage volontiers, si l'on m'en accorde la permission, à démontrer, sinon l'absurdité, du moins l'incertitude & le défaut de vraisemblance?

J'apprends, Monsieur, que vous ne me trouviez trop de chaleur. Mais n'y suis-je pas forcée par l'occasion? C'est pour en avoir mis trop peu dans mes oppositions, que je me suis attiré la disgrâce qui excite mes gémissemens. Passez quelque chose, je vous en conjure, à l'amertume d'un cœur qui se souleve un peu contre ses infortunes, parceque se connoissant bien lui-même, il se rend témoignage qu'il ne les a pas méritées.

Mais pourquoi me suis-je arrêtée si long-tems à la supposition que je suis prévenue en faveur d'un autre, lorsque j'ai déclaré à ma mère, comme je vous le déclare aussi, Monsieur, que si l'on cesse d'insister sur la personne de M. Solmes, je suis prête à renoncer, par toutes sortes d'engagemens, & à l'autre, & à tout autre homme; c'est-à-dire à ne me marier jamais sans le consentement de mon père, de ma mère, de mes oncles, & de mon cousin

Morden,



Morden, en qualité d'Exécuteur des dernières dispositions de mon grand pere. Pour ce qui régarde mon frere, on me permettra de dire que ses derniers traitemens ont été si peu fraternels, quilz ne lui donnent droit à rien de plus que mes civilités : & sur cette dette mutuelle, je puis ajouter qu'il est fort en arriére avec moi.

Si je ne me suis pas expliquée assez nettement sur M. Solmes, pour faire connoître que le dégoût que j'ai pour lui ne vient point de la prévention dont on m'accuse en faveur d'un autre, je déclare solennellement, que fut-il le seul homme qui existât dans la nature, je ne voudrois pas être sa femme. Comme il est nécessaire pour moi de mettre cette vérité hors de doute, à qui puis-je adresser mieux mes sincères explications, qu'à un oncle qui fait hautement profession d'ouverture de cœur & de sincérité.

Cette raison m'encourage même à donner un peu plus d'étendue à quelques-unes de mes objections.

Il me paroît, comme à tout le monde, que M. Solmes a l'esprit extrêmement étroit, sans aucune sorte de capacité. Il est aussi grossier dans ses manières que dans sa figure. Son avarice est diabolique. Au milieu
d'une

d'une immense fortune, il ne jouit de rien; & n'étant pas mieux partagé du côté du cœur, il n'est sensible aux maux de personne. Sa propre sœur ne mene-t-elle pas une vie misérable, qu'il pourroit rendre plus douce avec la moindre partie de son superflu? Et ne souffre-t-il pas qu'un oncle fort âgé, le frere de sa propre mere, ait obligation à des Etrangers de la pauvre subsistance qu'il tire d'une demie douzaine d'honêtes familles? Vous connoissez, Monsieur, mon caractère ouvert, franc, communicatif. Quelle vie seroit la mienne, dans un cercle si étroit & borné uniquement à l'intérêt propre, hors duquel cette sorte d'économie ne me laisseroit jamais sortir plus que lui-même?

Un homme tel que lui, capable d'amour! Oui, pour l'heritage de mon grand-pere, qui est situé, comme il l'a dit à plusieurs personnes (& comme il me l'a fait entendre à moi-même, avec cette espèce de plaisir, que prend une ame basse à laisser voir que c'est son propre intérêt qui lui fait désirer quelque faveur d'autrui) dans un Canton si favorable pour lui, qu'il serviroit à faire valoir au double une partie considérable de son propre bien. L'idée de cette acquisition, par une alliance qui réleveroit

un

un peu son obscurité, peut lui faire penser qu'il est capable d'amour, & lui persuader même qu'il en ressent. Mais ce n'est au plus qu'un amour subordonné. Les richesses seront toujours sa première passion. Celles qu'il possède ne lui ont été laissées qu'à ce titre, par un autre avare. Et l'on veut me faire renoncer à tous les goûts dont je fais mes délices, pour m'avilir à penser comme lui, ou pour mener la plus malheureuse vie du monde! Pardonnez, Monsieur, la dureté de ces expressions. On ménage quelquefois moins qu'on ne voudroit les personnes pour lesquelles on se sent du dégoût, lorsqu'on leur voit accorder une faveur dont on ne les croit pas dignes; & je suis plus excusable qu'une autre, dans le malheur que j'ai d'être pressée avec une violence, qui ne me permet pas de choisir toujours mes termes.

Quand cette peinture seroit un peu trop forte, c'est assez que je me le représente sous ces couleurs, pour ne le voir jamais dans le jour sous lequel il m'est offert. Bien plus; quand à l'épreuve il pourroit se trouver dix fois meilleur que je ne l'ai représenté, & que je ne le crois de bonne foi, il ne laisseroit pas d'être dix fois plus désagréable pour moi qu'aucun autre homme. Je

VOUS

vous conjure donc, Monsieur, de vous rendre l'Avocat de votre nièce, pour la garantir d'un malheur qu'elle redoute plus que la mort.

Mes deux oncles peuvent obtenir beaucoup de mon pere, s'ils ont la bonté d'embrasser un peu mes intérêts. Soyez persuadé, Monsieur, que ce n'est pas l'obstination qui me gouverne. C'est l'aversion ; c'est une aversion qu'il m'est impossible de vaincre. Dans le sentiment de l'obéissance que je dois à la volonté de mon pere, je me suis efforcée de raisonner avec moi-même, & j'ai mis mon cœur à toutes sortes d'épreuves ; mais il se refuse à mes efforts. Il me reproche de le tenter en faveur d'un homme, qui dans la vûë sous laquelle il se présente à moi, n'a rien de supportable à mes yeux ; & qui n'ignorant pas l'excès de mon aversion ne seroit pas capable d'une persécution si odieuse, s'il avoit les sentimens d'un honête homme.

Puissiez-vous trouver assez de force à mes raisons pour en être attendri ! Vous les soutiendriez de votre crédit, & j'oserois tout en espérer. Si vous n'approuvez pas ma Lettre, je serai bien malheureuse ! Cependant la justice m'oblige de vous écrire avec cette franchise, pour apprendre à M. Solmes sur quoi



il peut compter. Pardonnez-moi ce qu'une si longue apologie peut avoir eu d'ennuieux pour vous. Souffrez qu'elle ait un peu de poids sur votre esprit & sur votre cœur. Vous obligerez à jamais votre, &c.

CLARISSE HARLOVE.

R E P O N S E.

De M. ANTONIN HARLOVE.

Ma nièce Clary, vous auriez mieux fait de ne pas nous écrire ou de n'écrire à aucun de nous. Pour moi, en particulier, le mieux auroit été de ne jamais m'entretenir du sujet sur lequel vous m'écrivez. *Celui qui parle le premier dans sa cause, dit le sage, paroît avoir raison ; mais son voisin vient ensuite & l'examine.* Je ferai ici votre voisin, & je vais examiner votre cœur jusqu'au fond, du moins si votre lettre est écrite du fond du cœur. Cependant je conçois que c'est une grande entreprise, parce que votre adresse * est assez connue dans l'écriture. Mais comme il est question de défendre l'autorité d'un pere, le bien, l'honneur &

* Chaque Lettre portant le caractère de celui qui l'écrit, celle-ci se sent beaucoup du naturel grossier de l'oncle Antonin, que M. Lovelace nomme quelque part un *gros Marcelot*. On a tâché de conserver cette teinte, autant que la différence des langues l'a permis.

& la prospérité de la famille d'où l'on est sorti, il seroit bien surprenant qu'on ne pût renverser tous les beaux argumens par lesquels un *enfant rebelle* veut soutenir son obstination. Vous voyez que j'ai une sorte de répugnance à vous donner le nom de *Miss Clary Harlove*.

Prémièrement ne convenez-vous pas (& cela malgré la déclaration contraire, que vous avez faite à votre mere) que vous préférez l'homme que nous haïssons tous, & qui nous rend bien la représaille ? Ensuite quel portrait faites-vous d'un digne homme ? Je m'étonne que vous osiez parler si librement d'un homme, pour lequel nous avons tous du respect. Mais c'est peut-être par cette raison même.

Comme vous commencez votre Lettre ! Parce que je vous ai recommandé M. Solmes comme mon ami, vous l'en traitez plus mal. C'est le vrai sens de votre beau langage. Mifs Je ne suis pas si sot que je ne m'en apperçoive bien. Ainsi donc un *Putassier* reconnu doit être préféré à un homme qui aime l'argent ? Souffrez que je vous le dise, ma nièce, cela ne convient pas trop à une personne aussi délicate qu'on vous l'a toujours crue. Qui commet le plus d'injustice, croyez-vous, d'un homme qui prodigue ou d'un homme

qui épargne? L'un garde son propre argent; l'autre dépense celui d'autrui. Mais votre favori est un homme sans défaut.

Votre sexe a le Diable au corps. Je demande pardon à Dieu de l'expression. La plus délicate d'entre vous autres femmes préférera un libertin, un *Put*.... Je suppose qu'il ne faut pas repeter ce vilain mot. Le mot offenserait; tandis que le vicieux, qui est nommé par ce mot, plaît & obtient la préférence. Je ne serois pas demeuré garçon jusqu'aujourd'hui, si je n'avois remarqué ce tas de contradictions dans toutes autant que vous êtes. Des *Couteuses de moucheron* & des *avalleuses de Chameaux*, comme dit fort bien la vénérable Sainte Ecriture. Quels noms la perversité ne donne-t-elle pas aux choses? Un homme prudent, qui a l'intention d'être juste à l'égard de tout le monde, est un avare; tandis qu'un vil débauché sera baptisé du nom de galant homme, d'homme poli, je vous en répons!

On ne m'ôtera pas de la tête que Lovelace n'auroit jamais autant de considération pour vous qu'il en affecte, sans deux raisons. Et quelles sont-elles? Son dépit contre nous, c'en est une. L'autre, c'est votre fortune indépendante. Il est à souhaiter que votre grand-pere, en faisant ce qu'il a fait, ne vous eut

eut

eut pas accordé tant de pouvoir, comme je le puis dire. Mais il ne pensoit guères que sa petite fille bien-aimée en eut abusé contre tous ses parens, comme elle a fait.

Que peut espérer M. Solmes si vous avez le cœur prévenu ? Oui da, ma nièce Clary ? C'est donc vous qui parlez de la sorte ? N'a-t-il donc rien à espérer de la recommandation de votre pere & de votre mere, & de la nôtre ? Non, rien du tout ce me semble. Cela est fort beau, en vérité. J'aurois pensé pourtant qu'avec un enfant respectueux, comme nous vous l'avons toujours crue, ce devoit être assez. Le fond que nous avons fait sur votre obéissance nous a fait aller en avant. Il n'y a plus de remède à présent ; car nous ne voulons pas qu'on se moque de nous ni de notre ami M. Solmes. C'est tout ce que j'ai à vous dire.

Si votre bien lui est convenable, où est donc la merveille ? Cela prouve-t-il, ma nièce le bel esprit, qu'il n'ait point d'amour pour vous ? Il faut bien qu'il trouve quelque chose d'agréable *avec vous*, puisqu'il n'a rien d'agréable à se promettre de *vous*. Remarquez bien cela. Mais, dites moi un peu, ce bien n'est-il pas à nous, en quelque sorte ? N'y avons nous pas tous notre intérêt, & un droit qui a précédé le vôtre, si l'on



avoit égard au droit ? D'où vous vient-il, si ce n'est du radotage d'un bon vieillard, (Dieu veuille avoir son ame), qui vous l'a donné par préférence à tous autant que nous sommes ? Par conséquent, ne devons-nous pas avoir droit de choisir qui aura ce bien en mariage avec vous ? Et pouvez-vous souhaiter en conscience que nous le laissions emporter à un drôle qui nous hait tous ? Vous me recommandez de bien pésér ce que vous m'avez écrit. Péséz bien cela vous-même, petite fille ; & vous trouverez que nous avons plus à dire pour nous, que vous ne vous en doûtez.

À l'égard de la dureté, comme vous dites, avec laquelle on vous traite, prenez-vous en à vous-même.... Il dépend de vous de la faire finir. Ainsi, je regarde cela comme rien. On ne vous a bannie & confinée, qu'après avoir tenté avec vous les prières & les bons discours.... Remarquez bien cela. Et M. Solmes ne peut que faire à votre obstination. Remarquez cela aussi.

Pour la liberté de faire des visites & d'en recevoir, c'est une chose donc vous ne vous êtes jamais beaucoup souciée. Ainsi, c'est une peine qu'on n'a jointe aux autres que pour faire un poids dans la balance. Si vous parlez du désagrément, c'en est un pour nous

nous comme pour vous. Une jeune créature si aimable ! Une fille, une nièce dont nous faisons notre gloire ! d'ailleurs, cet article dépend de vous comme le reste. Mais votre cœur se refuse, dites-vous, lorsque vous voudriez vous persuader à vous-même d'obéir à vos parens : n'est-ce pas une belle description que vous faites-là ? Et malheureusement elle n'est que trop vraie dans la partie qui vous régarde. Mais moi, je suis sûr que vous pourriez aimer M. Solmes si vous le vouliez. Il m'est venu à l'esprit de vous commander de le haïr. Peut-être qu'alors vous l'aimeriez ; car j'ai toujours remarqué dans votre sexe une horrible perversité romanesque. Faire & aimer ce que vous ne devriez pas, c'est boire & manger pour vous autres femmes.

Je suis absolument de l'avis de votre frere ; que si la lecture & l'écriture vont assez à l'esprit des jeunes filles, ce sont des choses trop fortes pour leur jugement. Vous dites, qu'on pourra vous accuser d'être vaine, d'être présomptueuse : c'est la vérité, ma nièce. Il y a de la présomption & de la vanité à mépriser un honête homme, qui fait lire & écrire, aussi-bien que la plûpart des honêtes gens ; c'est moi qui vous le dis. Et où avez-vous pris, s'il vous plait, que M. Sol-

mes ne fait ni lire ni écrire ? Mais il vous faut un mari qui puisse vous apprendre quelque chose ! Ce qui seroit à souhaiter, c'est que vous connussiez aussi-bien votre dévoir que vos talens. Voilà, ma nièce, ce qu'il vous faut apprendre ; & M. Solmes aura quelque chose, par conséquent, dont il pourra vous instruire. Je ne veux pas lui montrer votre lettre, quoique vous paroissiez le souhaiter ; de peur qu'elle ne l'excite à devenir un maître d'école trop sévère, lorsque vous ferez à lui.

Mais à présent que j'y pensé, supposons que vous sachiez mieux écrire que lui. Hé bien, vous lui en ferez plus utile. Cela n'est-il pas certain ? Personne n'entend mieux que vous l'économie ; vous tiendrez ses comptes, & vous lui épargnerez la dépense d'un homme d'affaires. Je puis vous assurer, que c'est un grand avantage dans une famille : car la plupart de ces gens d'affaires font de vilains fripons, qui se glissent quelquefois dans les biens d'un homme avant qu'il les connoisse, & qui le forcent assez souvent de leur payer l'intérêt de son propre revenu. Je ne vois pas pourquoi ces soins seroient au-dessus d'une bonne femme. Cela vaut mieux, que de passer les nuits à table ou à manier des cartes, & de se rendre inutile

au

au bien d'une famille, comme c'est la mode aujourd'hui. Je donnerois volontiers au Diable toutes celles qui sont dans ce mauvais train ; si ce n'est, graces à ma bonne étoile, que j'ai le bonheur d'être encore garçon. Mais pour vous l'administration est une partie dans laquelle vous êtes admirablement versée. Vous êtes fâchée même qu'on vous l'ait ôtée ici, comme vous savez. Ainsi, Mifs, avec M. Solmes, vous aurez toujours quelque chose à tenir en compte pour votre avantage & pour celui de vos enfans. Avec l'autre, vous aurez peut-être aussi quelque chose à compter, mais ce sera ce qui vous passera *par dessus l'épaule gauche* ; c'est-à-dire les dissipations, ses emprunts & ses dettes, qu'il ne paiera jamais. Allez, allez ma Nièce, vous ne connoissez pas encore le monde. Un homme est un homme. Vous ne ferez peut-être que partager un bel homme avec bien d'autres femmes, & des femmes coiffeuses, qui vous dépenseront tout ce que vous aurez eu la bonté d'épargner. Tenons-nous donc à M. Solmes ; nous pour notre argent, & vous pour le vôtre, j'espère.

Mais M. Solmes est un homme grossier. Il n'a point ce qu'il faudroit pour votre délicatesse ; apparemment, parce qu'il ne se met pas comme un petit-maître, & parce

qu'il ne se repand pas en ridicules complimens, qui font le poison des esprits femeles. Je vous assure, moi, que c'est un homme de sens. Personnes n'est plus raisonnable avec nous. Mais vous le suiez avec tant de soin, qu'il n'a jamais l'occasion de se faire connoître. D'ailleurs l'homme le plus sensé a l'air d'un fou lorsqu'il est amoureux, surtout, s'il se voit méprisé, & traité aussi mal qu'il l'a été la dernière fois qu'il a voulu s'approcher de vous.

A l'égard de sa sœur, elle s'est précipitée, comme vous le voudriez faire, malgré tous ses avertissemens. Il lui avoit déclaré à quoi elle devoit s'attendre si elle faisoit le mariage qu'elle a fait. Il lui tient parole, comme tout honête homme y est obligé. Il en doit cuire, pour les fautes dont on est bien averti; prenez garde que ce cas ne soit le vôtre. Remarquez bien cela.

Son oncle ne mérite de lui aucune faveur car il n'a rien épargné pour attirer vers soi la succession d'un frere, qui avoit toujours été destinée pour M. Solmes, leur neveu commun. Trop de facilité à pardonner ne fait qu'encourager les offenses. C'est la maxime de votre pere; & si elle étoit mieux observée, on ne verroit pas tant de filles opiniâtres. La punition est un service qu'on
rend

rend aux pécheurs. Les récompenses ne doivent-étre que pour ceux qui les méritent, & je suis d'avis qu'on ne sauroit avoir assez de rigueur contre les fautes volontaires.

Quant à son amour, il n'en a que trop, si vous le mesurez à la conduite que vous avez tenue dans ces derniers tems. Je ne fais pas difficulté de vous le dire. Et c'est son malheur, comme il pourra bien arriver que ce soit quelque jour le vôtre.

Pour son avarice, que vous appelez méchamment *diabolique*, mot assez libre je vous en répons dans la bouche d'une jeune fille, il vous convient moins qu'à personne de lui faire ce reproche, vous à qui de son seul mouvement il propose de donner tout ce qu'il possède au monde; preuve qu'avec tout son amour pour les richesses, il en a encore plus pour vous. Mais afin qu'il ne vous reste aucune excuse de ce côté-là, nous le liérons par des articles que vous dicterez vous-même, & nous l'obligerons à vous assigner une somme honnête, dont vous disposerez entièrement. C'est ce qu'on vous a déjà proposé; & ce que j'ai dit à la bonne & digne Madame Howe, en présence de sa fille hautaine, dans la vûe que cela passât jusqu'à vous.

Lors,

Lorsqu'il est question de répondre sur la prévention dont on vous accuse pour Lovelace, vous offrez de ne jamais le prendre sans notre consentement. Cela signifie clairement que vous conserverez l'espérance de nous amener au point, à force d'attendre & de nous fatiguer. Il ne perdra pas les siennes, aussi long-tems qu'il vous verra fille. Et pendant ce tems-là vous ne cesserez pas de nous tourmenter, vous nous mettrez dans la nécessité de veiller continuellement sur vous, & nous n'en ferons pas moins exposés à son insolence & à ses menaces. Souvenez-vous de Dimanche dernier. Que feroit-il arrivé, si votre frere & lui s'étoient rencontrés à l'Eglise? Faut-il vous dire aussi que vous ne vous ferez pas d'un esprit tel que le sien, ce que vous pouvez espérer du digne M. Solmes. Vous faites trembler l'un: l'autre vous fera trembler vous-même; remarquez bien cela. Vous n'aurez personne alors à qui vous puissiez avoir recours. S'il arrivoit quelque mésintelligence entre vous & M. Solmes, nous pourrions tous nous entremettre, & ce ne seroit pas sans effet. Mais avec l'autre, on vous diroit; tirez-vous d'affaire, vous l'avez bien mérité. Personne ne voudroit, ou n'oseroit, ouvrir la bouche en votre faveur. Il ne faut pas,
ma

ma nièce, que la supposition de ces querelles domestiques vous épouvante. L'heureux mois du mariage n'est aujourd'hui que de quinze jours. C'est un drôle d'état, mon enfant, soit qu'on y entre par soi-même, ou par la direction de ses parens. De trois freres que nous sommes, il n'y en a qu'un, comme vous le savez, qui ait eu le courage de se marier. Et pourquoi, à votre avis ? Parce que l'expérience d'autrui nous a rendu sages.

N'ayez pas tant de mépris pour l'argent. Vous en apprendrez peut-être la valeur. C'est une connoissance qui vous manque, & que de votre propre aveu M. Solmes est capable de vous donner.

Je condamne assurément votre chaleur. Je ne passe rien à des chagrins que vous vous attirez vous-même. Si j'en croyois la cause injuste ; je serois volontiers votre avocat : mais c'est un de mes anciens principes, que les enfans doivent être soumis à l'autorité de leurs parens. Lorsque votre grand-pere vous laissa une bonne partie de sa succession, quoique ses trois fils, un petit fils, & votre sœur aînée fussent existans, nous y acquiescâmes tous. Il suffisoit que notre pere l'eût voulu. C'est à vous d'imiter cet exemple. Si vous n'y êtes pas disposée, ceux qui vous
le

le donnent n'en font que plus en droit de vous trouver inexcusable. Remarquez cela, ma niée.

Vous parlez de votre frere, d'un ton trop méprisant, & dans la lettre que vous lui écrivez, vous n'êtes pas assez respectueuse, non plus que dans celle que vous écrivez à votre sœur. C'est votre frere, après tout, qui est plus âgé que vous d'un tiers. C'est un homme. Lorsque vous avez tant de considération pour une *connoissance d'un an*, ayez la bonté, je vous prie, de ne pas oublier ce qui est dû à un frere, qui est après nous le chef de la famille, & de qui dépend en un mot le nom; comme de votre juste complaisance dépend le plus noble plan qu'on ait jamais formé pour l'honneur de ceux dont vous sortez. Je vous demande si l'honneur de votre famille n'en est pas un pour vous? Si vous ne le pensez pas, vous n'en êtes que moins digne. On vous fera voir le plan, à condition que bon ou mauvais, vous promettiez de le lire sans préjugé. Si l'amour ne vous a pas troublé le cerveau, je suis sûr que vous l'approuverez. Mais si vous êtes malheureusement dans cet état-là, M. Solmes fût-il un Ange, cela ne serviroit de rien; le diable est l'amour, & l'amour est le diable, lorsqu'une femme
se

se le met dans la tête. J'en ai vû plusieurs exemples.

Quand M. Solmes seroit le seul homme qui existât dans la nature, vous ne voudriez pas de lui. Vous ne voudriez pas, Mifs ! en vérité, cela est charmant. Nous voions combien il y a d'amertume en effet dans votre esprit. Ne soiez pas surprise, puisque vous en êtes à déclarer des *volontés* si absolues, que ceux qui ont de l'autorité sur vous disent à leur tour, *nous voulons* que vous ayez M. Solmes. Je suis du nombre. Remarquez bien cela. Et s'il vous convient de dire *non*, il nous convient à nous de dire *oui*. *Ce qui est bon pour Monsieur est bon pour Madame.* Mettez encore cela au nombre de vos remarques.

J'appréhende humblement que M. Solmes ne soit *un homme & un homme d'honneur*. Gardez-vous par conséquent de le pousser trop. Il est aussi touché de pitié pour vous, que d'amour. Il repète sans cesse qu'il vous convaincra de son amour par des actions, puisqu'il ne lui est pas permis de l'exprimer par des paroles; & toute sa confiance pour l'avenir est dans votre générosité. Nous supposons en effet qu'il peut s'y fier. Nous l'exhortons à le croire, & cela soutient son courage, de sorte, que
c'est

c'est à votre pere & à vos oncles qu'il faut vous prendre de sa constance. Vous sentez bien que ce doit être encore une marque de votre obéissance.

Vous devez sentir qu'en me disant, comme vous faites, qu'il y auroit de l'injustice à recevoir les articles qui vous sont offerts, votre réflexion tombe sur votre pere & sur nous. Il y a, dans votre Lettre, quantité d'autres endroits qui ne méritent pas moins de censure; mais nous les attribuons à ce que vous nommez *l'amertume* de votre cœur. Je suis bien aise que vous nous ayez fourni ce mot, parce que nous aurions été embarrassées à trouver un autre nom, & qu'on pourroit en employer de moins favorables.

Je n'ai pas cessé de vous aimer tendrement, Mifs; & quoique ma Nièce, je vous regarde comme une des plus charmantes filles que j'ai jamais vûes. Mais sur ma conscience, je vous crois obligée d'obéir à votre mere, & d'avoir de la complaisance pour votre oncle Jules & pour moi. Vous savez fort bien, que nous n'avons que votre avantage à cœur, pourvu qu'il s'accorde, à la vérité, avec l'avantage & l'honneur de toute la famille. Que faudroit-il penser de celui d'entre-nous qui ne chercheroit pas

pas

pas le bien commun, & qui voudroit armer une partie contre le tout? Dieu nous en préserve! Vous voyez que je suis pour tout le monde. Que m'en réviendra-t-il, de quelque manière que les choses puissent tourner? Ai-je besoin de richesses? Mon frere Jules ne peut-il pas dire de même? Et puis, ma Nièce Clary, songez à ce qui vous en arriveroit.

Si vous pouviez seulement aimer M. Solmes! Mais vous ne savez pas, vous dis-je, de quoi vous êtes capable. Vous vous encouragez dans votre dégoût. Vous permettez à votre cœur *de se refuser* je vous assure, que je ne l'aurois jamais crû aussi avancé qu'il est. Faites un effort sur lui, ma Nièce, & repoussez-le aussi vite qu'il recule. C'est-ce que nous faisons, nous autres, à l'égard de nos Matelots & de nos Soldats, dans nos combats de mer; sans quoi, nous ne vaincions jamais. Nous sommes tous certains que vous remporterez la victoire; pourquoi? Parce que vous le devez. Voilà ce que nous pensons, de quelque manière que vous en pensiez vous-même. Et de qui vous imaginez-vous que les pensées doivent avoir la préférence? Il se peut que vous ayez plus d'esprit que nous; mais si vous êtes plus sage, il est

T. I. P. II.

Ce

donc



donc bien inutile que nous ayons vécu trente ou quarante ans plus que vous.

Cette lettre est aussi longue que la vôtre. Peut-être n'est-elle pas écrite si vivement, ni dans un stile aussi poli que celui de ma Nièce ; mais je suis persuadé que la force des argumens est de mon côté, & vous m'obligerez extrêmement, si vous me faites connoître par votre soumission à tous nos desirs que vous en êtes persuadée aussi. Si vous n'en faites rien, vous ne devez pas compter de trouver en moi un Avocat, ni même un Ami, quelque chere que vous me soyez ; car ce sera même un sujet de chagrin pour moi, d'avoir la qualité de

Votre Oncle,

ANTONIN HARLOVE.

Mardi, à deux heures après minuit.

P. S. Vous ne devez plus m'écrire, que pour m'apprendre votre soumission. Mais je m'imagine que cette défense est inutile, car je suis sûr que mes argumens sont sans réplique. Je sai qu'ils le sont. Aussi ai-je écrit nuit & jour depuis Dimanche au matin, à l'exception des heures de l'Eglise & autres tems pareils. Mais cette Lettre, je vous le dis, est la dernière de la part de A. H.

LET-